



Conseil communal de la Ville de Pully
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 8 novembre 2023

sous la Présidence de Monsieur Olivier BURNET, Président

Préavis 19-2023 Adaptation des émoluments de l'Office de la population

Révision du règlement et tarif des émoluments de l'Office de la population

Le Conseil communal de Pully,

vu le préavis municipal N° 19-2023 du 20 septembre 2023,
vu le rapport de la Commission ad hoc désignée à cet effet,

décide

1. d'adopter le nouveau règlement communal et tarif des émoluments de l'Office de la population, lequel annule et remplace celui du 24 mars 2015.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Olivier BURNET



La secrétaire

Francine MEDANA

Pully, le 8 novembre 2023